



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES  
MARITIMES  
FFHANDBALL



« Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu  
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Clubs engagés U13 ans féminin  
Qualification Région Sud

Mandelieu le 18 mai 2026

**Objet :** Qualification Championnat U13 ans Féminin Région Sud Saison 2026-2027

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les qualifications Région Sud 2026-2027 U13 ans Féminin se dérouleront de la manière suivante :

J1 le samedi 16 mai 2026 au Gymnase des Muriers à Cannes :

- M1** 10H30 : AS ST MARTIN HB vs AS CANNES MANDELIEU HB
- M2** 11H20 : METROPOLE NICE HB vs VALLIS AUREA HB
- M3** 12H20 : VALLIS AUREA HB vs AS ST MARTIN HB
- M4** 13H10 : AS CANNES MANDELIEU HB vs METROPOLE NICE HB

J2 le samedi 30 mai 2026 Gymnase Ludovic Bréa à St Martin du Var :

- M5** 13H10 : AS CANNES MANDELIEU HB vs VALLIS AUREA HB
- M6** 14H10 : METROPOLE NICE HB vs AS ST MARTIN HB

A l'issue des deux journées, un classement général 1 à 5 sera établi et attribution des ayants droits en fonction des équipes qualifiées dans les autres comités du Territoire Région Sud.

En souhaitant la réussite de votre club pour cette compétition, je vous prie d'agréer, madame la Présidente, monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Laurent GUELDRY  
Président CDOC





DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES  
MARITIMES  
FFHANDBALL



«Esterel Gallery» - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu  
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

## REGLEMENT PARTICULIER QUALIFICATION REGION SUD U 13 FEMININ

Seules les joueuses ayant une licence de type A, B, D, JEA, JEB ou JED millésimées 2025-2026 peuvent participer aux qualifications territoriales **dans la limite de 3 non A. Les licences C sont interdites**

Les clubs sous convention en 2025-2026 peuvent se présenter sous le nom de ladite convention. Si une convention est en cours de constitution, les clubs peuvent se présenter en leur nom propre avec ses joueuses.

- Les rencontres se jouent en 2 x 15 minutes et 5 minutes de repos. Ballon Taille 1 ; 1 TME par période.
- Match gagné = 3 points, Match nul=2 points, Match perdu = 1 point
- Exclusion temporaire 1 minute
- Un carton rouge ou bleu n'interdit pas la participation pour la suite de la compétition.
- Pas d'individuelle stricte sur 1 ou 2 joueuses : Sanction : SPP
- Pas de changement attaque défense systématique sauf gardienne de but.
- Les équipes doivent **obligatoirement** disputer les compétitions sous les couleurs de leur club. En cas de couleurs identiques des deux clubs en présence, c'est au club visiteur qu'il incombe de changer de tenue. Tous les clubs sont tenus de prévoir deux jeux de maillots (Y compris les gardiennes de but).
- 14 Joueuses par FDME et pour la journée. Aucun changement possible dans la même journée.
- **COLLE INTERDITE** : Sanction Perte du match par pénalité.
- La compétition est ouverte aux joueuses nées en 2014-2015-2016
- **Une joueuse U13 Féminin ayant participé à un tour de qualification en U15 Féminin ne peut plus participer à la qualification Région Sud U13 Féminin. Sanction : match perdu par pénalité.**
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à l'issue de chaque tour, celles-ci seront départagées selon l'article 3.3.3 des Règlements Généraux des Compétitions FFHB.



SPONSOR  
PRINCIPAL

